

Communiqué de presse

## **L'Université de Technologie de Troyes et l'EPF-Ecole d'ingénieur-e-s lancent un nouveau Mastère Spécialisé® :**

**« Manager de la transition énergétique des systèmes urbains » :  
Définir et mettre en place des politiques énergétiques durables  
pour (bâtir) une ville post carbone**

Aujourd'hui, plus de la moitié de l'humanité vit en ville, et en 2050, près de 66% de la population mondiale sera urbaine. L'urbanisation croissante va de pair avec une hausse exponentielle des besoins énergétiques.

Comment réussir à relever ce défi, tant économique, sociétal que structurel ? Dans cet objectif, le tout nouveau Mastère Spécialisé® (MS) a pour mission de former les décideurs capables d'organiser, d'animer et d'arbitrer des choix cruciaux qui se posent dès à présent aux villes et aux territoires urbains. Les étudiants qui suivront cette formation de pointe seront amenés à devenir des managers aptes à impulser le passage aux villes post-carbone et pourront prétendre à des postes à responsabilité dans un secteur en plein expansion.

Candidatures ouvertes à partir du 1<sup>er</sup> février 2017, dossier en ligne sur :

<https://candidature.utt.fr>

Début des cours en septembre 2017

Rencontrez les responsables des mastères spécialisés de l'UTT sur la 13e édition du Salon des Masters & Mastères Spécialisés, Cité de la Mode, Paris 13e , le samedi 28 janvier à partir de 10h

## Une formation d'excellence qui répond à une nécessité : assurer la transition énergétique par les villes

L'un des enjeux du Mastère Spécialisé® est de faire le lien entre urbanisme et enjeux énergétiques. Les deux sont aujourd'hui encore abordés distinctement. Or, la performance et l'efficacité de l'un ne vont pas sans concertation avec l'autre. Seul un plan d'urbanisme ayant, dès sa conception, la préoccupation énergétique couplée aux technologies numériques permettra d'assurer la transition énergétique des villes.

**La formation permet d'acquérir un nombre important de compétences et de connaissances :**

- Normes, réglementations et certifications de l'environnement urbain
- Connaissance des décideurs des collectivités, de l'architecture, de l'urbanisme et des fournisseurs d'énergie
- Étude, diagnostic, audit, expertise énergétique
- Capacité d'accompagnement des politiques publiques et des décideurs dans les choix énergétiques à moyen et long termes
- Capacité de gestion et de recherche de financements

**Le MS s'adresse aux ingénieurs généralistes, architectes, économistes et urbanistes** ayant l'ambition d'une spécialisation porteuse. Après cette formation, ils seront en mesure d'aborder de **façon intégrée** les questions techniques, politiques comme celles relevant des sciences humaines et sociales.

**L'UTT et l'EPF codirigent ce Mastère Spécialisé®.** Les compétences assurées par l'UTT sur le développement durable, l'environnement, l'approche territoriale, les technologies du numérique sont complémentaires avec celles de l'EPF acquises autour de l'urbanisme, de la construction durable, des smart grids et de l'énergie.

### **Le point de vue des co-responsables du Mastère Spécialisé® :**

- **Youcef BOUZIDI** (Docteur en énergétique et enseignant chercheur à l'UTT) : « *Pour ce nouveau Mastère Spécialisé® nous avons cherché à définir un programme qui apporte des solutions à la problématique de la transition énergétique dans les systèmes urbains. Il est impératif de former des cadres et des décideurs qui puissent accompagner avec efficacité ce mouvement inéluctable et global.* »
- **Price NJANDA** (Architecte urbaniste et responsable de la filière urbanisme à l'EPF) : « *L'urbanisme est toujours le reflet d'une époque. Aujourd'hui, il n'est pas un projet urbain qui ne soit assujéti à un impératif de réduction des consommations énergétiques et des ressources avec des budgets contraints. La demande est forte pour des chefs de projets capables de répondre à ces exigences multiples.* »

## Un Mastère Spécialisé® qui débouche sur des opportunités professionnelles porteuses

**Après l'obtention de leur Mastère Spécialisé®, les étudiants peuvent travailler en tant que :**

- Consultant(e) « Change management »,
- Manager de projet énergétique,
- Energy manager,
- Consultant(e) en énergie,
- Chargé(e) de mission énergie.

Les entreprises et les institutions privées et publiques sont intéressées par ces profils transversaux, capables d'assurer la transition énergétique.

**Parmi les recruteurs potentiels :**

- **Les entreprises de toute taille** : grands groupes, PME, Start-up, bureaux d'études, agences d'urbanisme, cabinets d'architectes...
- **Les collectivités territoriales** par le biais de leurs compétences en urbanisme et leurs missions de déploiement des politiques énergétiques locales
- **L'Etat et ses services déconcentrés**, en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques telles que l'aménagement urbain, la transition énergétique ou les plans de déploiement des NTIC

**Plusieurs structures font déjà confiance et soutiennent le nouveau Mastère Spécialisé®** : l'Ademe, le groupe ACP des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, Engie, Enedis, la Fédération française du bâtiment (FFB), Saint-Gobain Recherche, Schneider Electric, l'Union sociale pour l'habitat, Arqua...

## Le programme de la formation

**La formation est divisée en cinq blocs de compétences de 35 à 105 heures.** Chaque bloc est divisé en unités d'enseignements (UE) qui s'attachent à couvrir une thématique. Les **350 heures de cours** sont réparties sur 17 semaines entre Paris et Troyes et suivies d'**un stage en entreprise de 4 mois minimum**. À l'issue de ce dernier, l'étudiant devra soutenir une thèse professionnelle.

**Le programme est marqué par un temps-fort : le voyage d'étude.** Ce voyage dans une grande ville d'Europe a pour but de comprendre comment s'y articule la relation entre urbanistes et agence locale d'énergie.

Le programme comprend aussi des partenariats avec des réseaux nationaux et internationaux impliqués dans la transition énergétique comme par exemple le CLER.

**Les cours sont dispensés par des enseignants renommés tels que :**

- **Dominique Bourg**, professeur, Université de Lausanne, développement durable et gouvernance territoriale ;
- **Bruno Peuportier**, professeur, Ecole des Mines Paristech, thermique des bâtiments et écoconception;

- **Jean-Marc Jancovici**, polytechnicien et expert, changement climatique et politique énergétique.
- **Alain Cluzet**, docteur en urbanisme, DGS mairie de Courbevoie, défis climatiques urbains
- **Paul Vermeulen**, architecte-urbaniste, consultant en management public

Module	Unité d'enseignement (UE)	Détail
<b>Paysages énergétiques urbains</b>	UE1	Enjeux énergétiques et climatiques
	UE2	Gouvernance urbaine
<b>Gestion urbaine de l'énergie</b>	UE3	Management de l'énergie : méthodes et outils
	UE4	Approche urbanistique
	UE5	Énergie et habitat
<b>Financement et management de la transition énergétique</b>	UE6	Indicateurs et pilotage de la transition énergétique
	UE7	Modèles et mécanismes de financement
<b>Entreprises et zones urbaines en transition</b>	UE8	Technologies et solutions innovantes
	UE9	La transition numérique au service de l'énergie
<b>Conduite d'un projet urbain pot-carbone</b>	UE10	Projet urbain

## Conditions d'admission et coût de la formation

### Les candidats devront être titulaires de l'un des diplômes suivants :

- Diplôme d'ingénieur habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur (liste CTI)
- Diplôme d'une école de management habilitée à délivrer le grade de Master (liste CEFDG)
- Diplôme de 3e cycle habilité par les autorités universitaires (DEA, DESS, Master...) ou diplôme professionnel cohérent avec le niveau bac+5
- Diplôme de M1 ou équivalent, pour des auditeurs justifiant d'au moins trois années d'expérience professionnelle
- Titre inscrit au RNCP niveau 1
- Diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus

Admission sur dossier et entretien. Montant des frais de dossier : 90 € (*déduits des frais de la formation pour tout candidat admis qui confirme son inscription*).

### Coût de la formation (possibilité de règlement en 3 échéances, sans frais) :

- Étudiants et demandeurs d'emploi : 10 500€
- Collectivités et agents publics : 13500€
- Salariés et entreprises : 17500€

*Dans le cadre du parcours de formation, les salariés en formation bénéficient d'une prestation d'accompagnement individuel sous forme de coaching.*

### L'UTT EN CHIFFRES

- **3000** étudiants
- **184** doctorants
- **24%** d'étudiants étrangers
- **5697** ingénieurs diplômés
- **7** diplômés d'ingénieur
- **1** Master avec **9** spécialités
- **1** doctorat avec **3** spécialités
- **6** formations Mastère Spécialisé®
- **3** licences professionnelles
- **135** enseignants-chercheurs
- **220** personnels administratifs et techniques
- **8** équipes de recherche au sein de l'Institut Charles Delaunay, labellisé CNRS
- **60** contrats de transfert de technologie par an
- **Plus de 180** partenariats universitaires internationaux
- **3000** entreprises partenaires
- **42 360 m<sup>2</sup>** de locaux dont 600 m<sup>2</sup> de salles blanches
- **4 PIA1** : Labex Action, IRT M2P, ITE PIVERT et INNOVENT-e
- Durée de recherche d'emploi : **1 mois**

### À propos de l'UTT :

*Avec 3 000 étudiants, l'Université de Technologie de Troyes fait partie des dix plus importantes écoles d'ingénieurs françaises. L'UTT forme des ingénieurs en 7 branches, des Masters en 9 spécialités et des docteurs en 3 spécialités. La politique de développement de l'UTT mise sur une recherche de haut niveau, axée sur la thématique transverse Science et Technologies pour la Maîtrise des Risques, et une stratégie internationale ambitieuse. L'UTT est membre de la Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieur, de la Conférence des Présidents d'Universités, de la Conférence des Grandes Écoles et de la European University Association. L'UTT fait partie du réseau des universités de technologie françaises.*

### L'EPF EN CHIFFRES

2 000 étudiants (dont 35% de filles)  
3 campus : Sceaux, Troyes et Montpellier  
150 permanents  
450 enseignants et intervenants professionnels  
4 diplômes habilités CTI dont 2 par apprentissage  
6 filières professionnalisantes  
1 MSc Innovation, Creation & Entrepreneurship  
1 Bachelor Tech Sales Management  
150 partenaires à l'international  
15% d'étudiants étrangers  
95% des diplômés recrutés en moins de 4 mois

**A propos de l'EPF :**

*L'EPF (ex-Ecole Polytechnique Féminine) forme depuis 1925 des ingénieur-e-s généralistes innovants, responsables et de dimension internationale. Nos 2000 étudiants (dont 35 % de filles) - à Sceaux, Troyes et Montpellier - suivent une formation polytechnique qui leur permet d'acquérir d'excellentes compétences scientifiques et techniques, et de développer une polyvalence et capacité d'adaptation, leur ouvrant ainsi les portes de très nombreux secteurs d'activités.*

*Depuis plus de 90 ans l'EPF développe son réseau de 9 800 alumni et d'entreprises partenaires, vecteurs de réussite, et place l'international au cœur de son projet pédagogique. Fondation reconnue d'utilité publique, l'école bénéficie du label EESPIG\* et valorise depuis son origine la diversité et l'ouverture sociale comme source de richesse et de progrès.*

*\*Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général*

**Service de presse UTT**

Francis Fievet-Mailhebiau – [f.fievet-mailhebiau@rpca.fr](mailto:f.fievet-mailhebiau@rpca.fr) / Cathy Bubbe – [c.bubbe@rpca.fr](mailto:c.bubbe@rpca.fr)  
Agence RPCA, 65 rue Chardon Lagache 75016 PARIS - Tel : 01 42 30 81 00

**Contact presse EPF :**

Elisabeth Zerahian – [elisabeth.zerahian@epf.fr](mailto:elisabeth.zerahian@epf.fr) / 01 41 13 01 75  
3 bis Rue Lakanal 92230 Sceaux